DN' CIRE

Pour meubles et parquets

DN'CIRE est un produit prêt à l'emploi, étudié spécifiquement pour l'élimination des anciennes cires sur les meubles et les parquets. **DN'CIRE** redonne au bois son aspect naturel.

MODE D'EMPLOI :

- ✓ **Préparation du support :** Effectuer un dépoussiérage soigneux.
- ✓ **Mise en œuvre :**
  - Appliquer le décireur **DN'CIRE** avec un chiffon de coton puis utiliser une laine d'acier en frottant dans le sens des fibres du bois.
  - Eliminer les résidus à l'aide d'un chiffon propre au fur et à mesure des surfaces traitées.
    - ~ Avant encaustiquage : laisser sécher le bois
    - ~ Avant vernissage ou vitrification : après séchage, effectuer un ponçage "à blanc" du parquet afin d'aplanir et d'éliminer toute trace de cire.
- ✓ **Précautions :**
  - Travailler par petites surfaces, seulement dans des zones bien ventilées.
  - Enlever tout produit sensible aux vapeurs des solvants (nourriture, plantes…)
- ✓ **Rendement :** 10 à 12 m² / L
- ✓ **Conditionnement :** 1 Litre
- ✓ **Hygiène et sécurité :** Etiquetage européen NOCIF, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT. Consulter la fiche de données de sécurité
- ✓ **Stockage :** Il est recommandé de stocker le **DN'CIRE** à l'abri de la chaleur, dans un endroit tempéré.

Les indications figurant sur la présente fiche technique sont le résultat d'essais menés avec le plus grand souci d'objectivité. Il ne peut cependant en découler de garantie implicite ou formelle. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Version 3 du 04/09/2017

DPE

Z.A. du Gifard 3 – B.P. 58 - 35410 DOMLOUP - ☎ 02 99 37 79 00 - 🗐 02 99 37 70 62 - e-mail : accueil@dpe.fr - site : **www.dpe.fr**